

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Bond



Date d'édition / Référence

06.05.2010

liprt

Remplace l'édition du

27.10.2006

licasa / v3

Date d'impression

06.05.2010

**Fiche no. 1459**

Version 4

Page 1 de 6

Edition

Supprimée

Société

Ivoclar Vivadent AG, Bendererstrasse 2, FL - 9494 Schaan  
Fürstentum Liechtenstein

## 1 Nom commercial et fournisseur

1.1 Nom commercial / Marquage des marchandises

**Te-Econom Bond**

1.2 Application / Emploi

Agent de liaison

1.3 Fabricant

Ivoclar Vivadent AG, Bendererstrasse 2, FL - 9494 Schaan  
Fürstentum Liechtenstein  
msds@ivoclarvivadent.com

Fournisseur

1.4 No. secours toxique

Officiel

No. secours toxique: +423 / 235 35 35 ou 373 40 40  
Ivoclar Vivadent AG, FL-9494 Schaan, Liechtenstein

## 2 Identification des dangers

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau.

## 3 Composition

3.1 Caractérisation chimique

Mélange en diméthacrylates, alcool, acrylate d'acide phosphonique, HEMA (méthacrylate de hydroxyéthyle), SiO<sub>2</sub>, initiateurs et stabilisateurs

3.2 Composants dangereux

No. CAS 223681-84-3 < 11 % Acrylate d'acide phosphonique

Xi: Irritant. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

No. CAS 868-77-9 < 20 % HEMA

Xi: Irritant. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

< 53 % Diméthacrylates (CAS-No. 1565-94-2, 1830-78-0; 72869-86-4)

Xi: Irritant. R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

No. CAS 64-17-5 < 20 % Alcool

F: Facilement inflammable. R11: Facilement inflammable.

3.3 Autres informations

Aucune.

## 4 Premiers secours

4.1 Contact avec les yeux

Laver les yeux à grande eau (10-15 min.). Consulter un médecin.

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Bond



Date d'édition / Référence	06.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du	27.10.2006	licasa / v3		
Date d'impression	06.05.2010	<b>Fiche no. 1459</b>	Version 4	Page 2 de 6
	Edition		Supprimée	

- 
- |     |                      |   |
|-----|----------------------|---|
| 4.2 | Contact avec la peau | Laver minutieusement à l'eau.   |
| 4.3 | Ingestion            | Après ingestion appeler un médecin immédiatement et montrer la fiche de données sécurité. Faire boire beaucoup d'eau. |
| 4.4 | Inhalation           | Exposer à l'air frais.  |
| 4.5 | Autres informations  | Enlever les vêtements contaminés.   |
- 

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- |     |                                  |                                |
|-----|----------------------------------|--------------------------------|
| 5.1 | Moyens d'extinction appropriés   | Pas d'exigences particulières. |
| 5.2 | Moyens d'extinction inappropriés | Aucun.                         |
| 5.3 | Autres informations              | Aucune.                        |
- 

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nettoyer avec un produit absorbant.  
Nettoyer la zone avec d'importantes quantités d'eau.  
Empêcher le contact avec la peau et les yeux.

---

## 7 Manipulation et stockage

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 7.1 | Manipulation                                   | Seul le personnel convenablement entraîné peut manipuler ce produit.  |
| 7.2 | Hygiène du travail                             | Une hygiène adéquate est à respecter.<br>Prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec les yeux et la peau.<br>Conserver hors de la portée des enfants. |
| 7.3 | Stockage                                       | A conserver à température ambiante (2-28 °C)  |
| 7.4 | Lieu de stockage                               | Ne pas stocker à la lumière solaire directe.  |
| 7.5 | Protection contre l'incendie et les explosions | Eloigner des sources de chaleur.  |
- 

## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- |       |  |   |
|-------|--|---|
| 8.1   | Contrôle de l'exposition                 | Une bonne ventilation générale devrait être suffisante.   |
| 8.2   | Valeurs limites d'exposition             | Aucune n'est établie.   |
| 8.3   | Contrôle de l'exposition professionnelle |   |
| 8.3.1 | Protection respiratoire                  | Protection respiratoire.  |
| 8.3.2 | Protection des mains                     | Gants.<br>Les gants à usage médical disponibles sur le marché ne protègent pas contre les effets de sensibilisation au méthacrylate.<br>Vérifie la temps pénétration pour spécifique type des gant avec |

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Bond



Date d'édition / Référence	06.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du	27.10.2006	licasa / v3		
Date d'impression	06.05.2010	<b>Fiche no. 1459</b>	Version 4	Page 3 de 6
	Edition		Supprimée	

fabricant en gants.

8.3.3 Protection des yeux Une fontaine oculaire doit être située dans la zone même de travail. Lunettes de sécurité ou écran facial.

8.3.4 Autres Aucune.

8.4 Contrôle de l'exposition de l'environnement

## 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Aspect	liquide	
9.2 Couleur	incolore	
9.3 Odeur	caractéristique	
9.4 Changement d'état		Contrôlé selon:
	inapplicable	
9.5 Densité	1.04 g/cm <sup>3</sup> (20°C)	
9.6 Pression de vapeur		
	inapplicable	
9.7 Viscosité		
	inconnu	
9.8 Solubilité		
Solubilité dans l'eau	partiellement miscible	
9.9 pH	1.7	
9.10 Point d'éclair	> 55 °C	
9.11 Température d'auto-inflammation		
	inapplicable	
9.12 Limites d'explosivité	inf.:	
	sup.:	
	inapplicable	
9.13 Autres informations		
Coeff. de part. n-octanol/eau		
Taux d'évaporation		
	Aucune.	

## 10 Stabilité et réactivité

10.1 Décomposition thermique	Aucune, si utilisé conformément à sa destination.
10.2 Produits de décomposition dangereux	Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Bond



Date d'édition / Référence	06.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du	27.10.2006	licasa / v3		
Date d'impression	06.05.2010	<b>Fiche no. 1459</b>	Version 4	Page 4 de 6
	Edition		Supprimée	

- 10.3 Conditions / matières à éviter Eviter chaleur excessive et lumière solaire directe.
- 10.4 Autres informations Eviter l'exposition à la lumière.

## 11 Informations toxicologiques

- 11.1 Toxicité aiguë Muqueuses: irritant.  
DL50 pour le rat: > 2000 mg/kg  
Empêcher le contact avec la peau et les yeux.
- 11.2 Toxicité chronique Matériau non polymérisé: un contact cutané prolongé ou fréquent peut provoquer des réactions cutanées allergiques.
- 11.3 Autres informations Aucune.

## 12 Informations écologiques

- 12.1 Écotoxicité Pas de données disponibles.
- 12.2 Mobilité Pas de données disponibles.
- 12.3 Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.
- 12.4 Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles.
- 12.5 Autres informations Pas d'effets écologiques spécifiques.  
"Classe de danger des eaux" (WGK - Allemagne): 1

## 13 Elimination

- Acheminer dans une décharge agréée ou dans une usine d'incinération de déchets, en observant les prescriptions des autorités locales.
- 13.1 Code de déchet UE 18 01 06

## 14 Transport

- 14.1 Transport par terre
- |                        |     |             |     |
|------------------------|-----|-------------|-----|
| ADR                    | --- | RID         | --- |
| Code class.            | --- |             |     |
| Numéro UN              | --- | Code Kemler | --- |
| Groupe d'emball.       | --- |             |     |
| Désignation officielle | --- |             |     |

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Bond



Date d'édition / Référence	06.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du	27.10.2006	licasa / v3		
Date d'impression	06.05.2010	<b>Fiche no. 1459</b>	Version 4	Page 5 de 6
	Edition		Supprimée	

14.2	Transport maritime	ADNR	---	IMDG	---
		Numéro UN	---		
		EMS	---	MFAG	---
		Groupe d'emball.			
		Désignation officielle	---		
		Polluant marin			
14.3	Transport aérien	OACI / IATA-DGR	---		
		Numéro UN	---		
		Désignation officielle	---		
		Risque subsidiaire	---		
		Labels	---		
		Groupe d'emball.	---		
	Avion de passagers	Instructions d'emballage	---		
		max.	---		
	Avion-Cargo	Instructions d'emballage	---		
		max.	---		
14.4	Autres informations	Ce produit ne nécessite aucune classification pour le transport.			

## 15 Informations réglementaires

Ce produit est un produit médical suivant la directive européenne 93/42/CEE.

15.1 No. UN

---

15.2 Prescriptions nationales

15.3 No. EINECS/ELINCS

---

15.4 Symboles de danger

**Xi**



15.5 Indications de danger

Xi: Irritant. Contient HEMA, Alcool, Diméthacrylates (CAS-No. 1565-94-2, 1830-78-0; 72869-86-4), Acrylate d'acide phosphonique.

15.6 Phrases R

**R: 43-36/38**

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

15.7 Phrases S

**S: 2-26-28-24/25-37/39**

2 Conserver hors de la portée des enfants.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

# Fiche de données de sécurité UE

Te-Econom Bond



Date d'édition / Référence	06.05.2010	liprt		
Remplace l'édition du	27.10.2006	licasa / v3		
Date d'impression	06.05.2010	<b>Fiche no. 1459</b>	Version 4	Page 6 de 6
	Edition		Supprimée	

	24/25	Éviter le contact avec la peau et les yeux.
	37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
15.8	Valeur AGW	--- ml/m <sup>3</sup> (ppm)
15.9	Classification BVD (CH)	---
15.10	VbF (D)	---
15.11	Autres informations	Aucune.

## 16 Autres informations

*Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Les fiches de données sécurité servent à la description des produits compte tenu des exigences de sécurité. Les données ne sont pas des garanties des caractéristiques des produits.*

Cette fiche de données de sécurité a été établie avec l'aide de 'ChemManager',  
© ASSiST Applied Software Solutions in Science and Technology AG,  
Weiherweg 3, CH-4104 Oberwil, Suisse

**Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)**